

AVERTISSEMENT

Depuis le bulletin d'information n° 34, nos semestriels sont réalisés selon des modalités précises. Le présent avertissement a pour but de la mise à jour de cette organisation :

1. Tout adhérent qui réalisera un texte manuscrit à l'issue d'une sortie ou d'un voyage, agrémenté de quelques photos devra adresser ces documents à :

Madame Chantal BERTRAND
18 Passage Fernand Lemièrè
78200 MANTES LA JOLIE Tél. 01 30 33 54 28

ou

Madame Danielle BOUCHÉ
8 Allée Mozart
78130 LES MUREAUX Tél. 01 30 99 06 89

qui saisiront ces textes et en assureront la transmission.

- Les photos, de préférence numérique, directement à Monsieur Pierre CHEYMOL.

A ce stade, il faut rappeler à nouveau que la mise à disposition de tous les reportages photographiques sur notre site internet ne doit pas conduire à des excès d'utilisation. On peut être amené à souhaiter posséder une ou quelques photos dont on n'est pas l'auteur. Dans ce cas, nous vous demandons d'avoir la courtoisie d'en faire la demande auprès de celui-ci, qui dans tous les cas conserve la propriété intellectuelle de ce qu'il a mis à notre disposition. De nos comportements dépend la pérennité de notre site photo.

2. Tout adhérent qui assurera la saisie informatique d'un texte à l'issue d'une sortie ou d'un voyage, agrémenté de quelques photos devra adresser l'ensemble à :

- Monsieur Pierre CHEYMOL
13 Parc Talbot
78130 LES MUREAUX Tél. 01 34 74 85 52

E-mail pierre.cheymol@online.fr

3. Tous les textes des paragraphes 1 et 2 seront compilés par Monsieur Pierre CHEYMOL avant synthèse interne par quelques responsables de cette publication afin d'être transmis au service Reprographie d'EADS Astrium qui assurera la mise en page finale et l'impression.

Cette organisation, vous la jugerez peut être un peu complexe mais c'est la seule que nous ayons trouvée pour tenir compte des disponibilités et compétences des personnes citées.

Elle a pour but de n'éliminer personne, qu'il soit relié ou non à un système informatique mais aussi surtout de maintenir ce bulletin qui est le seul moyen de communication existant entre nous tous.

Ceci étant, nous renouvelons avec insistance notre demande d'intégrer dans notre Conseil d'Administration un/une bénévole afin d'assurer ces tâches de rédaction et de coordination. Il est en effet de plus en plus difficile d'accepter que dans une Amicale de presque cinq cents adhérents, globalement de haut niveau, qu'il ne soit pas possible de structurer la commission Communication interne.

Enfin nous souhaitons attirer votre attention sur le chapitre notre patrimoine. C'est pour simplifier notre mémoire collective. C'est aussi une manière de créer des liens entre les générations. Certains nous disent "J'ai travaillé sur des avions ou hydravions dont les flotteurs étaient en contre plaqué marine "J'ai travaillé sur le Noratlas", "J'ai travaillé sur tel programme ou sur tel procédé".

Tout ceci présente un intérêt. Mais souvent on ajoute "je ne sais pas l'écrire" alors si vous voulez / souhaitez que l'on vous aide, faites-nous au moins un canevas avec les idées sur lesquelles vous estimez qu'il serait bon de mettre l'accent. A partir de ce travail nous essaierons de rédiger en totale transparence avec l'auteur, un texte insérable dans notre bulletin.

Nous vous remercions de votre aide et de votre compréhension.

NOTA TRES IMPORTANT -

Concernant la micro informatique ASTRIUM SAS Space Transportation met à notre disposition depuis trois mois un nombre très important de PC en réforme (mais encore aucun portable). Compte tenu des listes de demandeurs en notre possession, la Commission micro-informatique va assez rapidement avoir répondu à l'essentiel des demandes. Nous risquons d'être confronté à un problème de stockage difficile à résoudre. Alors nous avons pensé qu'il était temps d'ouvrir plus grand la fenêtre des bénéficiaires. Nos familles et amis proches pourraient obtenir des matériels aux mêmes conditions que nous, les adhérents. Cette possibilité s'éteindra d'elle-même dès épuisement du stock de PC dans la configuration actuelle.

Nous vous rappelons les conditions financières associées :

- 1^{ère} machine 20 € (non compris cotisation AAA/MU 15 €)
- machine suivante 35 € par machine.

La Commission micro-informatique est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou rendez-vous :

- par mail: pierre.cheymol@space.eads.net
- par téléphone : 01 39 06 33 75, les jours ouvrables, de 19h à 20h30.